****

 Module :

 **« Personnes atteintes de pathologies chroniques »**

*Buts de la formation :*

*Former des acteurs capables de :*

* *Engager de façon durable des personnes insuffisamment actives, ou à risque de le devenir, dans la pratique d’une activité physique ou sportive (APS) conforme aux recommandations actuelles en termes d’intensité, de fréquence hebdomadaire et de durée des séances.*
* *Contribuer à réduire le temps passé assis ou allongé durant la période d’éveil, conformément aux recommandations actuelles.*

*Publics concernés :*

* *Toute personne titulaire d’un diplôme d’encadrement sportif permettant l’obtention de la carte professionnelle (voir liste : annexe II-1 (article A. 212-1) du code du Sport) et délivrée par les DDCS(-PP).*

*Prérequis :*

* *Justifier d’une attestation de formation « APS et prévention primaire » délivré par un CDOS agréé (formation en présentiel ou par e-learning ou mixte).*

*Objectifs pédagogiques :*

* *OP.3.1 : savoir décrire la spécificité*
	+ - *Définition, prévalence, causes, répercussions, méthodes de diagnostic, principes du traitement et du suivi*
* *OP.3.2 : savoir décrire l’impact de la spécificité sur la pratique physique et sportive*
* *OP.3.3 : savoir décrire les principaux bénéfices liés aux APS dans le cadre de la spécificité*
* *OP.3.4 : savoir adapter son activité et la programmation d’une séance*

Typologie des personnes à prendre en charge :

Personnes volontaires, âgées de 18 ans ou plus, atteintes d’une ou plusieurs des pathologies suivantes et présentant des limitations fonctionnelles mineures à modérées[[1]](#footnote-1) :

* Diabète de type 1 ou 2,
* Cancer du sein,
* Cancer colorectal,
* Cancer de la prostate,
* Artérite des membres inférieurs,
* Maladie coronaire stabilisée,
* Bronchopathie Chronique Obstructive (BPCO),
* Obésité (Indice de masse corporelle compris entre 30 et 40).

**Total : 36 heures**

Personnes atteintes d’un cancer (sein, colorectal, prostate)

Volume horaire : 8 h, soit 1 journée de formation

* Intérêt des APS comme adjuvant thérapeutique dans les cancers (1 h)
* Les cancers : définition, causes (1 h)
* Les cancers : notions d’épidémiologie (1 h)
* Les cancers : l’annonce, le bilan (1 h)
* Les traitements et leurs conséquences (2h)
* Les cancers : la prise en charge globale (1 h)
* Adaptation de l’activité physique aux patients atteints de cancer (1 h)

*Compétence relative : être capable de prendre en charge une personne atteinte d’un cancer du sein, de la prostate ou du colon et de l’inscrire dans une activité régulière, adaptée, progressive et sécurisante.*

Personnes atteintes d’un diabète (type 1, type 2)

Volume horaire : 4 h, soit ½ journée de formation

* Intérêt des APS comme adjuvant thérapeutique dans le diabète (1 h)
* Le diabète : définition, causes, notions d’épidémiologie, traitement (1 h)
* Les traitements et leurs conséquences (1 h)
* Adaptation de l’activité physique aux patients atteints de diabète (pied du diabétique) (1 h)

*Compétence relative : être capable de prendre en charge une personne atteinte de diabète et de l’inscrire dans une activité régulière, adaptée, progressive et sécurisante.*

Personnes atteintes d’obésité (30 < IMC < 40)

Volume horaire : 3 h, soit ½ journée de formation

* Intérêt des APS comme adjuvant thérapeutique dans l’obésité (1 h)
* L’obésité: définition, causes, notions d’épidémiologie, complications, traitement (1 h)
* Adaptation de l’activité physique aux patients atteints d’obésité (1 h)

*Compétence relative : être capable de prendre en charge une personne en situation d’obésité et de l’inscrire dans une activité régulière, adaptée, progressive et sécurisante.*

Personnes atteintes d’une pathologie cardiovasculaire

(Maladie coronaire stabilisée, artérite des membres inférieurs)

Volume horaire : 4 h, soit ½ journée de formation

* Intérêt des APS comme adjuvant thérapeutique dans les maladies cardiovasculaires (1 h)
* La maladie coronaire : définition, facteurs de risque, notions d’épidémiologie, traitement (1 h)
* L’artérite des membres inférieurs (1 h)
* Adaptation de l’activité physique aux patients atteints de pathologie cardiovasculaire (1 h)

*Compétence relative : être capable de prendre en charge une personne atteinte d’artérite des membres inférieurs et/ou de maladie coronaire stabilisée et de l’inscrire dans une activité régulière, adaptée, progressive et sécurisante.*

Personnes atteintes d’une BPCO

Volume horaire : 3 h, soit ½ journée de formation

* Intérêt des APS comme adjuvant thérapeutique dans la BPCO (1 h)
* La BPCO : définition, causes, notions d’épidémiologie, traitements (1 h)
* Adaptation de l’activité physique aux patients atteints de BPCO (1 h)

*Compétence relative : être capable de prendre en charge une personne atteinte de BPCO et de l’inscrire dans une activité régulière, adaptée, progressive et sécurisante.*

Travaux Pratiques

Volume horaire : 8h soit 2 ½ journées de formation

*Compétence relative : être capable d’adapter la discipline sportive exercée à un public atteint d’une affection de longue durée et d’individualiser la pratique.*

Approche psycho-pédagogique du patient

Volume horaire : 3h soit ½ journée de formation

*Compétence relative : être capable de comprendre les conséquences psychologiques de la maladie, de faire preuve d’empathie mais aussi de motiver la personne à pratiquer et de l’entrainer dans une dynamique positive.*

Contexte

Volume horaire : 3h soit ½ journée de formation

1. Selon les critères retenus par le dispositif Grand Est « Prescri’Mouv ». [↑](#footnote-ref-1)